



**ORTHOPHONISTE
FORMATRICE**

Anne Rittié Burkhard

E.I.

Le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative

Intervenant :

Anne RITTIÉ-BURKHARD, orthophoniste libérale à Reims.

Public concerné : orthophonistes francophones libéraux et salariés

Pré-requis : Certificat de capacité d'orthophoniste ou équivalent

Durée : 2 jours

Dates : vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023

Lieu : Pornichet (44)

Coût : 370€ pour les 2 journées en libéral, 400€ pour les salariés/PE

20 places maxi.

**Inscription et renseignements par mail à anne.rittie.orthophoniste@gmail.com ou au
06.84.31.09.65**

Objectifs pédagogiques :

Objectif principal :

A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de dysphagie.

Objectifs intermédiaires :

- **Comprendre** le mécanisme de la déglutition
- **Définir** les conséquences des pathologies neurologiques et neurodégénératives sur la déglutition
- **Examiner** la dysphagie chez un patient atteint de maladie neurologique ou neurodégénérative

- **Mettre en place** une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient dysphagique atteint de maladie neurologique ou neurodégénérative
- **Adapter** l'environnement et prévenir les fausses routes
- **Inform**er sur le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative
- **Organiser** une action de prévention

Supports techniques : diaporamas version papier pour les stagiaires, vidéos, listes d'exercices, produits et matériels utilisés dans la pratique...

Moyens pédagogiques : Partie théorique avec diaporamas, illustrations, vidéos, exemples pratiques et une partie pratique active avec des critiques de vidéos, des manipulations, des mises en situation, des études de cas ...

PROGRAMME DETAILLÉ :

Chaque stagiaire doit émarger à chaque début de demi-journées.

Première demi-journée :

8h30 Accueil des stagiaires autour d'un café/thé. Remise du livret d'accueil.

9h : Présentation de l'intervenant et des stagiaires. Résumé de l'analyse des réponses au questionnaire de pré-formation.

9h30 à 12h30 avec pause de 11h à 11h15

Présentation théorique

- La déglutition :
 - Anatomie
 - Physiologie
- Les troubles de la déglutition
 - Définition
 - Etiologies

- Sémiologie des troubles de la déglutition
- Examens complémentaires

Quizz

12h30 – 13h30 : Déjeuner sur place inclus dans le tarif de la formation

Deuxième demi-journée

13h30 à 13h45 Récapitulation des points importants de la matinée

13h45 à 17h avec pause de 15h30 à 15h45

Bilan de la déglutition

- aspects généraux
- vidéos
- présentation d'échelles
- Distribution de protocoles, répartition en binôme et mise en pratique.

Retour sous forme d'un compte-rendu oral du bilan réalisé. Retour du formateur

16h45 – 17h : Quizz & synthèse de la journée.

Troisième demi-journée

9h – 9h15 : Accueil des stagiaires, retours sur la première journée. Questions-réponses.

9h15 – 11h : Principes généraux de prise en charge de la dysphagie : méthodes directes et indirectes.

La prise en charge spécifique en fonction chaque pathologie.

11h – 11h15 : Pause

11h15 – 12h25 : Illustrations des outils proposés avec des séquences filmées de patients Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires) et du matériel utile à ce type de rééducation.

12h25 – 12h30 : Récapitulation des points importants de la matinée

Quatrième demi-journée

13h30 – 13h45 : Récapitulation des points importants de la matinée

13h45 – 16h : Présentation d'études de cas apportées par la formatrice et par les stagiaires : critiques, évaluation et projet thérapeutiques à partir de situations filmées : participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.

16h – 16h15 : Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention de la dysphagie : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.

16h15 – 16h30 : Les limites de la prise en charge et la fin de vie. La loi Léonetti en quelques mots.

16h30 – 16h45 : **Synthèse de la formation.**

16h45 – 17h : **Questionnaire de satisfaction à chaud. Remise des attestations de présence.**

Les stagiaires devront remplir un questionnaire à distance de la formation pour permettre à l'organisme de juger des acquis de connaissance et de l'impact de la formation sur les pratiques.